

Benjamin, 14 ans, retrouvé mort après le « jeu du foulard »

L'Union 28/04/14

SOCIETE. Plus d'une trentaine de jeunes meurent par « jeu » chaque année. Ces pratiques commencent souvent dans la cour de récréation, par insouciance ou par recherche de sensations fortes. Isabelle, une Marnaise, témoigne après le décès de son fils, en 1999.

C'était un dimanche de mars 1999. Isabelle Thomas s'en souvient comme si c'était hier.

« Vers 14 h 30, notre fils Benjamin, 14 ans ½, est retrouvé inanimé dans sa chambre, dix minutes après que nous sommes sortis de table. Sa soeur, à qui il avait demandé une aide pour un devoir, l'a trouvé, allongé sur son lit, un lien autour du cou, la tête sensiblement penchée hors du lit. »

La fille aînée de la famille, infirmière à l'époque, pratique le bouche à bouche et fait repartir le coeur de son petit frère. Mais le cerveau de celui-ci avait été privé d'oxygène beaucoup trop longtemps. Dans le coma, il est hospitalisé à Boulogne-sur-Mer, où vivait à l'époque la jeune femme originaire de Châlons-en-Champagne. Puis, dans la soirée Benjamin est hélicoptéré vers le CHU de Lille, où il décédera quelques heures plus tard.

« Nous n'avons rien vu arriver », raconte, avec le recul, Isabelle Thomas. « C'était un enfant aux multiples facettes, sportif accompli (classé au tennis, un bon handicap au golf, capitaine d'une équipe de hand), frère complice et espiègle, élève aux résultats satisfaisants. Numéro quatre dans une fratrie de six, Benjamin ne posait pas de soucis insurmontables pour des parents de famille nombreuse, où la vigilance pour chacun est de mise. »

À l'époque, la famille n'avait jamais entendu parler du jeu du foulard. *« Nous avons enterré notre fils sans savoir pourquoi il était mort... »* C'est une amie journaliste qui lui montre, quelques jours plus tard, un article d'un journal anglais où l'on parle d'un enfant qui était mort d'un « nouveau jeu » qui consistait à s'étrangler pour se faire évanouir et s'approcher de nouvelles sensations. *« Nous avons apparenté le cas de notre fils avec celui de l'article. »*

Quelques signes auraient pu alerter

Et puis, la famille part s'installer au Mexique pour des raisons professionnelles. C'est là-bas que la Marnaise rencontre la soeur de l'actuelle présidente de l'Association de parents d'enfants accidentés par strangulation (APEAS)

« Nous sommes entrées en relation et avons confondu nos expériences identiques. Cette personne avait perdu son fils quelques mois plus tôt dans des conditions similaires aux nôtres. Elle avait fait des recherches, son témoignage était passé dans les médias, des familles s'étaient reconnues entre les lignes de son récit et s'étaient manifestées auprès d'elle. »

C'est ainsi qu'est née l'association APEAS en 2002. À son retour du Mexique, Isabelle Thomas en devient la vice-présidente. Pouvant enfin mettre un nom sur ce qui est arrivé à son fils, la Marnaise réalise que quelques signes auraient pu alerter la famille. *« Il avait parfois des maux de tête importants. Cela fait partie des signes de la pratique, tout comme des problèmes d'audition ou de vue, de concentration ou de joues rouges. Des signes qui peuvent être associés ou isolés. »* Isabelle n'en a pas la preuve mais elle imagine que son fils n'en était pas à sa première expérience avant le drame

de mars 1999. *« Avait-il déjà joué à ce jeu que nous avons appelé par la suite ‘jeu du foulard’ ? Certainement oui. Sans en avoir la certitude (de sa bouche), il a joué à ce jeu, comme beaucoup d’autres enfants, dans l’inconscience du danger mortel de cette pratique, ou d’un handicap lourd. Simplement, en s’empêchant de respirer pour faire des ‘‘concours’’ avec un ami. Ou en groupe, chacun pratiquant le ‘‘jeu’’ d’évanouissement, pour voir ‘‘ce que cela fait’’ sur son propre corps. Il y a dans cette pratique un côté extrêmement ludique et expérimental : on fait cela ‘‘pour voir’’. Ce sont en général des enfants curieux, sportifs, intenses, se projetant précocement dans leur avenir, avides d’observation et de contrôle d’eux-mêmes. »*

Prévenir et informer

Quinze ans après la mort de son fils, Isabelle Thomas se bat au sein de l’Association de parents d’enfants accidentés par strangulation pour alerter en amont le maximum de personnes. *« Aujourd’hui, la nécessité de la prévention est mon principal engagement dans l’association. Il est absolument indispensable que chaque parent, chaque éducateur, chaque établissement scolaire fassent le nécessaire pour informer tous les acteurs de l’éducation de nos enfants. »*

L’association met ainsi de nombreux moyens de préventions, agréés par l’Éducation nationale et le ministère de la Santé, à disposition des acteurs éducatifs *« afin qu’ils engagent une prévention auprès des jeunes ou une information auprès des adultes ».*

Prévenir et informer... deux notions essentielles pour la maman de Benjamin afin d’éviter que d’autres familles ne connaissent le même drame que la sienne. 7

Contact de l’associations sur www.jeudufoulard.com

Quels sont ces jeux qui peuvent tuer nos enfants?

Ils ont des noms exotiques : « Jeu du foulard », « Rêve indien », « Jeu de la tomate », du « petit pont »... Et pourtant, derrière ces appellations se trouve une terrible réalité. Des dizaines de morts chaque année en France, sans compter les enfants handicapés à vie ou ceux qui sont, à tort, considérés comme des suicides. On distingue deux types de « jeux » dangereux : ceux de non-oxygénation et ceux d’agression. Les premiers concernent davantage les collégiens, les seconds les enfants du primaire.

Les jeux d’asphyxie, par pendaison ou strangulation comme le plus connu, celui du foulard... Cela consiste à freiner l’irrigation sanguine du cerveau en comprimant la carotide. Conséquences : la pression exercée sur la carotide, par le jeune ou par un copain, provoque une diminution brutale de l’oxygénation du cerveau. Les conséquences immédiates recherchées sont des sensations de type hallucinatoire. Mais elles peuvent être suivies de spasmes, de convulsions, voire d’une perte de connaissance et parfois du décès. Ces décès ne doivent pas être confondus avec un suicide, malgré les apparences. En outre, même lorsque le jeu est pratiqué en présence de témoins et qu’il n’y a pas perte de connaissance, la privation d’oxygène n’est jamais anodine : les cellules qui ont été privées d’oxygène ont souffert et des séquelles cérébrales peuvent être observées : troubles visuels, troubles de la communication, perte de mémoire, incapacité à faire des gestes quotidiens comme manger, marcher, aller aux toilettes...

Hyperventilation ou apnée volontaire dit jeu de la tomate, du sternum, du sandwich... Ces jeux consistent en une apnée volontaire chronométrée par un copain ; ou de grandes inspirations et expirations associées à des mouvements de flexion et extension rapides suivis d’un blocage au niveau de sternum. Conséquences : syncope et risque d’arrêt cardiaque.

Les jeux d'attaque ou d'agression dits jeux du bouc émissaire, de la mêlée, du pouilleux massacreur, de la canette, du taureau... Il s'agit d'une violence physique gratuite menée par un groupe envers un enfant ou plusieurs enfants, membres ou non du groupe, consentants ou non. Quelques signaux d'alerte peuvent sensibiliser les parents sur la pratique du jeu du foulard et de tous ceux qui tournent autour de la strangulation. Cela peut être des traces suspectes sur le cou (parfois camouflées), des liens, cordes, ceintures, traînant sans raison auprès du jeune, des maux de tête parfois violents, récidivants, douleurs auriculaires, la diminution de concentration, des rougeurs suspectes au visage, des bruits sourds dans la chambre ou contre le mur (chute dans le cas d'une pratique solitaire) ou encore des questions posées par les jeunes sur les effets, les sensations et les dangers de la strangulation.